

---

Adresse du conseil général de la commune de Rodez (Aveyron) ,  
lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Rodez (Aveyron) , lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 146-147;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_22004\\_t1\\_0146\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22004_t1_0146_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Continuez, braves représentants, continuez vos glorieux travaux. Vous avez la confiance de tous les Français; vous la méritez. Poursuivez sans cesse les traîtres et les factieux. Vous nous avez donné la liberté : achevez votre sublime ouvrage. Sans cesse unis à la représentation nationale, nous ne cesserons de répéter : Vive la République ! Vive la Convention !

DELAPORTE (*secrét.*), DAHIREL (*secrét.*), Cèdre CHAMPEAUX (*secrét.*), CHAMPEAUX aîné (*présid.*), PUCHES (*membre du c. de correspondance*), CHANTRE (*membre du c. de correspondance*).

#### 44

**Le conseil général de la commune de Rodez (1) rend compte à la Convention nationale des différens sentimens que tous les membres et les autres citoyens présens à la séance du 17 thermidor ont éprouvés à la lecture des attentats des nouveaux tyrans, et du triomphe remporté sur eux. L'horreur, l'indignation la plus profonde et la joie la plus vive se sont manifestées tour à tour, et dans ces transports le peuple s'est écrié à plusieurs reprises : Vive la République ! Vive la Convention ! Vive la liberté ! Vive l'égalité ! A bas les tyrans et les dominateurs !**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

LOUCHET : Le conseil général de la commune de Rodez m'a aussi (3) chargé de mettre sous les yeux de la Convention le procès-verbal qui constate les sentimens d'horreur que l'infâme trahison de Robespierre a inspirés à tous les citoyens de cette commune, et l'enthousiasme avec lequel ils se sont écriés : « Vive la Convention nationale ! vive la liberté ! vive l'égalité ! A bas les tyrans et les dominateurs ! » (4).

*Extrait des registres des délibérations du conseil général de la commune de Rodez.*

*Du 17<sup>e</sup> thermidor an II. Séance publique. (5)*

Assemblés en conseil général de la commune les citoyens Ginisty, maire, Vaisse, Brassat, Garrigues, Acquier cadet, Jouery, Raynal, Couly, Viala, officiers municipaux, Fabré, agent national, Devic, Ferran, Besse, Benoit oncle, Besombes, Corchaud, Sahuc, Thedenat, Vigouroux, Ant<sup>ne</sup> Besse, Brunet, Boyer père, Lacoste, Arlaboise, Bessiere, Sales, Gally et Marty, notables.

Il a été fait lecture des bulletins de la Convention nationale et des papiers nouvelles relatant les circonstances de l'infâme trahison

et de la juste punition de l'astucieux Robespierre et de ses adhérens. Aprèz quoy, un membre, ayant pris la parole, s'est écrié : telle est la fin tragique de tous les traîtres à leur patrie; ainsy périront tous les égoïstes orgueilleux qui voudront s'isoler du centre d'unité. C'est ainsy que seront abaissez ces aspirans à la tyrannie, tous ces dominateurs qui cherchent à s'élever au-dessus du niveau de l'égalité. En prenant les moyens d'éloigner de nos frontières les ennemis extérieurs, nos représentans n'ont pas cessé de surveiller l'ennemi de l'intérieur. Depuis quelque tems les comités (*sic*) de salut public faisoit sentir qu'il se tramoit encore une nouvelle conspiration; cette idée, en vous faisant redoubler de surveillance, ne laissoit pas de troubler la joye que vous causoit le succès de nos armées; mais depuis que Robespierre a cherché par son long discours à ôter la confiance au comité de salut public et à semer la discorde parmi les membres de la Convention nationale, vous avez été dans les plus vives sollicitudes sur vos représentans et sur la chose publique : la conspiration, au moment où elle alloit frapper son coup, a été éventée; les conspirateurs ont osé reparoître, ils ne sont plus, et la République est sauvée. Nos représentans ne se sont jamais montrés plus grands et plus dignes du peuple qu'ils représentent, et le danger étoit on ne peut plus grand, mais ils ont resté fermes à leur poste; leur vie, ils l'ont conté pour rien en comparaison de la liberté menacée et assassinée. C'est icy une victoire et une très grande victoire; empressons-nous de la publier; que les bons républicains soient rassurés, que les malveillans tremblent; que cette proclamation soit faite ce soir; qu'on luy donne la plus grande publicité. Sur quoy perquises les opinions, il a été délibéré, oui l'agent national, d'annoncer par une circulaire à toutes les autorités constituées que ce soir à 5 heures et demy la proclamation que la Convention nationale adresse à toutes les communes de la République à l'occasion de cette affreuse conspiration sera publié par la municipalité.

Suite de la séance du 17<sup>e</sup> thermidor à 5 heures et demy du soir. La garde nationale, la compagnie des vétérans, le détachement du bataillon de Vaucluze et le membres des corps constitués s'étant rendus près de la maison commune, la municipalité est allée sur les places où nos concitoyens s'étoient rendus en foule; on y a fait lecture de ladite proclamation et des articles du bulletin relatif à cet objet.

Les lecteurs ont pris la parole et ont fait sentir l'horreur que méritent les tyrans et la tyrannie. A ces mots on a vu frissonner les auditeurs, et dans les transports le peuple s'est écrié à plusieurs reprises : vive la République, vive la Convention, vive la liberté, vive l'égalité, à bas les tyrans et les dominateurs !

De retour à la maison commune, le conseil a délibéré qu'extrait de la présente sera envoyé à la Convention nationale et au comité de salut public pour remercier nos dignes représentans de leur vigilance, les féliciter sur l'insigne victoire que la République vient de remporter sur les ennemis de l'intérieur et leur jurer de nouveau que jamais rien ne sera capable de

(1) Aveyron.

(2) *P.V.*, XLIII, 254-255.

(3) Selon le *Moniteur*, Louchet a tout d'abord donné lecture de l'adresse de la société populaire de Rodez et de celle des administrateurs du département de l'Aveyron.

(4) *Moniteur* (réimpr.), XXI, 552.

(5) C 313, pl. 1252, p. 33. *Moniteur* (réimpr.), XXI, 552.

nous séparer de la Convention, et ont signé les membres présents, l'agent national et le secrétaire-greffier.

Collationné sur le registre.

GINISTY (*mairie*), DANGLES (*secrét.*).

## 45

**Les administrateurs du district de Rodez (1) applaudissent aux mesures sages et vigoureuses que la Convention nationale a prises dans les mémorables journées des 8, 9 et 10 thermidor et jurent de ne courber la tête sous aucune espèce de tyrannie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (2).**

[*Les administrateurs du distr. de Rodès, à la Conv.; Rodès, 18 therm. II*] (3)

Représentants,

Vous venés donc de sauver encore une fois la patrie. Nous avons frémi d'horreur et d'indignation contre les scélérats qui ont voulu assassiner la représentation nationale. Vous avés pris l'attitude digne du peuple que vous représentés. Si jamais la liberté n'a couru de plus grands dangers, jamais les représentants du peuple n'ont montré plus d'énergie et de courage.

Pour nous, en applaudissant aux mesures sages et vigoureuses que vous avés prises dans les mémorables journées des 8, 9 et 10 thermidor, nous avons juré, et sommes assurés de tenir notre serment, de ne courber notre tête sous aucune espèce de tyrannie. Vous avés fait tomber la tête des chefs de la plus grande conspiration qui aye encore existé depuis la révolution. Cella ne suffit pas, vous devés en suivre toutes les ramifications. Pères du peuple, continués votre honorable carrière et n'abandonnés votre poste que lorsque vous aurés donné la paix au monde.

AZÈMAR cadet, BLARY (*agent nat.*), SALGUESSI, FABRE (*secrét.*), M. MENAZ.

## 46

**Le comité révolutionnaire de la commune de Rodez (4) rend hommage à la Convention nationale pour s'être montrée digne du peuple qu'elle représente, en bravant les poignards des Robespierre et complices pour sauver la liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (5).**

[*Les membres composant le c. révolutionnaire de la comm. de Rodès, à la Conv.; Rodès, 18 therm. II*] (6)

(1) Aveyron.

(2) *P.V.*, XLIII, 255.

(3) C 313, pl. 1252, p. 31. *B<sup>in</sup>*, 4 fruct.

(4) Aveyron.

(5) *P.V.*, XLIII, 255.

(6) C 313, pl. 1252, p. 32. *B<sup>in</sup>*, 4 fruct.

Pères de la patrie,

La République française percera les générations et les siècles; l'Être suprême à fixé son destin; la vertu doit l'éterniser; tout ce qui se fera contre elle est pour elle. Que les passions grondent, que les factions se reproduisent; la justice est la foudre qui doit pulvériser l'imposture, l'indulgence pour les méchants peut seule arrêter le cours de vos triomphes. Vous marchés sans cesse entre les périls et l'immortalité; cette dernière vous est acquise; vous avés anéanti le seul espoir de la tyrannie. Les conspirateurs sont enlacés dans leurs propres pièges, et vous êtes loin du gouffre si souvent entr'ouvert sous vos pas.

Un peuple fier et sublime, constamment éveillé sur vos dangers, vous a entendu renouveler le serment de mourir pour sa défense. Il vous a admiré, fixant vos regards sur le Panthéon français où les martyrs de la liberté ont marqué leur place et la vôtre; Il ne connoit d'autre passion que celle du bien public, d'autre intérêt que celui de la République; votre cause est la sienne; il partage donc vos victoires; et tandis qu'il voue ses ennemis à un opprobre éternel, vous avés toujours la gloire de sauver la patrie. S. et F.!

ALARY (*présid.*), AGAR (*secrét.*) et 9 autres signatures.

## 47

**Le tribunal criminel du département de l'Aveyron témoigne à la Convention nationale la joie qu'il a éprouvée en apprenant que l'orage qui menaçoit la liberté a éclaté sur la tête des scélérats qui l'avoient formé, par suite de son énergie et de sa vigilance; l'invite à continuer de déjouer les trames de toute espèce de factieux, et jure d'être inviolablement attaché à la représentation nationale.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Le tribunal criminel du départ' de l'Aveyron, à la Conv.; Rodès, 18 therm. II*] (2)

Citoyens représentants,

Des scélérats, dont les noms nous inspirent aujourd'hui autant d'horreur qu'ils nous avaient inspiré de confiance, des conspirateurs d'autant plus dangereux que, depuis le commencement de la révolution, ils s'étaient couverts, pour mieux nous tromper, du masque du patriotisme le plus pur et de la vertu la plus sévère, avaient conduit la République, et avec elle la liberté, à deux doigts de sa ruine. Par votre vigilante énergie et votre fermeté inébranlable vous avés tourné contre eux-mêmes tout le mal qu'ils voulaient nous faire, et leurs têtes criminelles en tombant ont assuré l'affermissement de la République démocratique.

(1) *P.V.*, XLIII, 255.

(2) C 313, pl. 1252, p. 30. *B<sup>in</sup>*, 4 fruct; *J. univ.*, n<sup>o</sup> 1733.